

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



1 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales sauf dérogation formelle ou expresse de notre part.

2 - LIVRAISON DES MARCHANDISES

Le vendeur se réserve le droit de modifier les quantités livrées par rapport aux quantités commandées en fonction des stocks de marchandise disponible au moment de l'expédition. Toute modification de commande effectuée par l'acheteur moins de deux heures avant le départ des marchandises de notre entreprise ne pourra être prise en compte que dans la mesure du possible. La non livraison ou la livraison des marchandises faisant l'objet des modifications effectuées moins de deux heures avant le départ des marchandises ne peut entraîner de réclamation de l'acheteur.

Le vendeur se réserve le droit d'annuler unilatéralement sans préavis totalement ou partiellement une commande en cas de retard de paiement de l'acheteur et ceci sans que ce dernier puisse réclamer des dommages et intérêts.

3 - RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Tout manquant ou avarie ne seront pris en considération qu'après émargement à la livraison et déclaration à notre société sous 24 heures.

L'acheteur devra fournir tous les justificatifs concernant les avaries ou anomalies constatées. Il ne pourra faire intervenir un tiers ou décider d'un retour qu'avec l'accord formel du vendeur.

Les manquants ou avaries constatés conformément aux conditions ci-dessus ne pourront donner lieu au versement d'une indemnité ou de dommages et intérêts, en plus du remplacement gratuit ou remboursement des produits.

Notre garantie est exclue :

- Si un tiers est intervenu sur les marchandises sans autorisation du vendeur.
- En cas de force majeure ou accident extérieur ayant entraîné avarie, manquant, absence ou retard de livraison.
- Si l'acheteur ou le transporteur n'a pas pris les précautions nécessaires pour le transport ou la conservation du produit. Les cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer sont : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les conditions climatiques exceptionnelles. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

4 - LES TARIFS

Nos tarifs ne sont communiqués qu'à titre indicatif et hors taxe. La facturation est effectuée suivant les tarifs, la fiscalité et la législation en vigueur à la date de livraison.

Tous droits, taxes, impôts, prestations liés à la livraison sont à la charge de l'acquéreur sauf accord écrit du vendeur.

5 - CLAUSE PÉNALE

En cas de non paiement d'une échéance, l'acquéreur sera déchu du bénéfice du terme et le vendeur pourra exiger le paiement

immédiat du solde du prix restant dû. Dans ce même cas, le vendeur pourra de surcroît réclamer à l'acquéreur, à titre de clause pénale, une indemnité correspondant à 17 % de ce solde ; outre les frais judiciaires.

6 - ÉCHÉANCE

Sauf accord expresse du vendeur, nos factures sont à régler à 30 jours fin de décade de livraison, sans escompte.

7 - PÉNALITÉS DE RETARD

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard de une fois et demie le taux d'intérêt légal.

8 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises et la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur.

9 - COMPÉTENCE

Pour toute contestation ou litige même accessoire concernant l'exécution des commandes, les tribunaux de Quimper seront les seuls compétents.